

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 28 Janvier

LA SITUATION FINANCIÈRE EN ANNAM ET AU TONKIN

Le Sénat sera prochainement appelé à se prononcer sur le projet de loi qui a été voté par la Chambre des députés, et qui a pour objet d'autoriser le Protectorat de l'Annam et du Tonkin, à contracter un emprunt de 80 millions pour liquider sa situation financière et exécuter un programme de travaux publics.

Ce projet de loi est la mise en exécution de la résolution votée, le 2 juillet 1895, par la Chambre à la demande de la commission du budget, et tendant à mettre fin à la situation anormale qui depuis plusieurs années est, au point de vue financier, celle de l'Annam et du Tonkin.

Comme l'a fait observer dans le rapport très complet et très étudié qu'il a présenté à la Chambre des députés, M. Camille Krantz, le moment est venu de « renoncer » à la politique d'expédients dont les résultats sont ruineux pour les finances du protectorat et pour celles de la métropole.

Jusqu'au 1^{er} janvier 1887, la conquête n'étant pas considérée comme terminée, la métropole faisait les frais de tous les services tant civils que militaires. Il n'y avait au Tonkin ni budget local ni trésorerie spéciale.

Du 1^{er} janvier 1887 au 31 décembre 1891 le budget du Protectorat comprend la totalité des dépenses civiles et militaires. La métropole n'intervient que par une subvention fixe à laquelle, trop souvent, s'ajoutent des crédits supplémentaires ou extraordinaires. Il faut y joindre une subvention de la Cochinchine égale au contingent qu'elle versait antérieurement à la France.

Depuis le 1^{er} janvier 1892 au lieu de la subvention fixe qu'elle donnait antérieurement, laissant à la charge du protectorat

les dépenses des services militaires et maritimes, la métropole inscrit directement à son budget la totalité des dépenses de cette nature. Le budget du protectorat n'a plus à faire face qu'aux dépenses des services civils ; il est exclusivement alimenté par les ressources locales. Le contingent de la Cochinchine est rétabli au budget métropolitain.

Le trait commun entre ces diverses périodes, c'est que la métropole a dû, à diverses reprises, venir en aide au protectorat par des subsides exceptionnels ou par des avances. Il en est résulté qu'en 1890, en 1892, et plus récemment en 1895 des liquidations successives sont devenues nécessaires ; mais aucune de ces liquidations n'a eu, jusqu'ici un caractère défensif et n'a amené l'établissement d'un régime financier régulier.

C'est à ce prix seulement qu'on pourra, dans l'avenir, éviter les mécomptes du passé. Du 1^{er} janvier 1887 au 31 décembre 1891 les dépenses, si elles ont été réduites de 26 millions environ par rapport à la période antérieure, ont encore dépassé de plus de 20 millions les recettes.

Les exercices 1892, 1893, 1894 dont les résultats sont aujourd'hui connus, se soldent en apparence par des excédents, mais, en réalité, ces excédents, lorsqu'on les examine d'un peu près, se transforment en un déficit dont le chiffre est d'autant plus difficile à déterminer, qu'il faut tenir un large compte des dépenses hors budget auxquelles le Tonkin a donné lieu depuis la conquête.

Ainsi que l'a remarqué avec beaucoup de raison le ministre des finances, M. Doumer, qu'on soit ou non partisan de la politique coloniale, l'heure est passée où l'on pouvait discuter la question de savoir s'il faut rester au Tonkin ; elle est résolue en ce sens que nous y sommes. Dès lors une nécessité s'impose, c'est de créer au plus tôt dans ce pays de civilisation ancienne, très peuplé, et qu'on dit très abondant en sources de richesse, les éléments indispensables d'un outillage in-

dustriel et commercial. Ce qui est urgent avant tout, c'est d'ouvrir des voies de communication : canaux, chemins de fer, amélioration des voies navigables, ports maritimes.

Malheureusement, pour commencer à faire ces travaux indispensables, lorsque les dépenses excédaient les facultés du budget local, on a eu recours à une série d'expédients fort onéreux. C'est ce qui ressort non seulement du rapport de M. Krantz, mais encore de toute la discussion qui s'est poursuivie pendant trois séances au Palais-Bourbon. Marchés de travaux, contrats de fournitures, constitution de fermes d'impôts ou de monopoles que l'on était amené à racheter par la suite, ils présentent tous ce caractère commun d'être des emprunts déguisés et toujours fort onéreux.

C'est cette situation à laquelle il s'agit de mettre un terme. Personne, croyons-nous, ne pouvait s'y employer avec plus d'autorité, de compétence et de dévouement que l'honorable M. Armand Rousseau, le gouverneur général actuel de l'Indo-Chine, dont la parole éloquente et ferme a produit sur la Chambre des députés une très vive impression.

M. Rousseau a montré combien il était nécessaire de liquider au plus tôt le passif qui pèse si lourdement sur les finances du Protectorat : les charges de ce passif, calculées en général au taux exorbitant de 6 0/0, sont réparties sur un petit nombre d'exercices ; elles excèdent dans ces conditions les disponibilités probables des budgets annuels, et ne pourraient être acquittées sans le concours financier de la métropole. L'emprunt réduira de près de moitié le taux de l'intérêt ; il allongera en la portant à soixante années au lieu de vingt la période d'amortissement ; il constituera donc en ce qui concerne le passé, une opération de conversion fort avantageuse.

Sur le produit de l'emprunt de 80 millions il sera tout d'abord, aux termes de l'article 3 du projet de loi, prélevé les

sommes nécessaires pour la liquidation du passé onéreux que nous venons de rappeler et qui a été beaucoup trop longtemps soustrait au contrôle du gouvernement et des Chambres, lequel pourra désormais exercer d'une manière plus active et plus efficace.

En second lieu, sur l'excédent qui restera après cette liquidation, 20 millions seront affectés à la construction de chemins de fer d'Hanoi à Phu-Lang-Thuon, de Langson à la frontière de la Chine, et à la transformation de la ligne Phu-Lang-Thuon à Langson ; 8 millions aux travaux maritimes ; 1,250,000 fr. à l'éclairage et au balisage des côtes ; 6,750,000 fr. à l'amélioration du port de Haï Phuon ; 2 millions à la transformation de l'armement des tirailleurs tonkinois ; 4 millions aux bâtiments civils ; et le surplus, soit 3 millions au moins, à la construction des routes dans les territoires militaires.

Qui veut la fin, veut les moyens.

Il n'est pas douteux que le Sénat ne partage à cet égard le sentiment de la Chambre des députés. Il accordera au gouverneur général les moyens d'action qu'il réclame pour sortir de l'ère des tâtonnements et des erreurs, — d'aucuns disent du gaspillage, et pour procéder avec la fermeté, la résolution et la prudence qui sont les traits distinctifs d'un caractère qui, par une droiture invariable jointe à une rare capacité, inspire l'estime, la sympathie et la confiance. En même temps qu'une force, il y a là une garantie précieuse pour les intérêts de la métropole et pour l'avenir du protectorat.

J. QUERCYTAÏN.

BULLETIN

A la veille du jour où doit s'ouvrir devant les Chambres françaises la discussion sur la situation de Madagascar, il n'est pas sans intérêt de constater que dans la presse anglaise, naguère si hostile, on accepte désormais toutes les conséquences des faits accomplis. C'est ce qui montre jusqu'à l'évidence les lignes suivantes publiées

— (des ordonnances) — de livres de médecine et de pharmacie, elle fit de profondes réflexions.

A quoi était-elle utile en ce monde ? Quelle pierre avait-elle, jusqu'à ce jour, apportée à l'édifice social ? Non-valeur de son pays, ne devait-elle pas avoir à cœur de servir à quelque chose ?

Trente-sept ans. Belle femme, séduisante encore, l'été de dix mille francs de revenus. Il y avait là une base solide pour élever quelque chose. Employer ses moyens naturels à trouver l'assassin de Jeuriot lui sourit décidément beaucoup et elle relut pour la vingtième fois la commission du chef de la Sûreté. C'était un mandat sérieux qui exigeait du courage, de l'intelligence et de la santé.

Le courage, elle l'avait.

L'intelligence, elle prouverait qu'elle la possédait.

Quant à la santé... malheureusement elle était pire que jamais. Plusieurs fois dans la journée elle avait des syncopes auxquelles succédaient une pituite écumante, des névralgies douloureuses, et je crois, aussi des rhumatismes d'estomac.

C'était une femme à faire la fortune des docteurs.

Partir pour l'Amérique dans un état aussi lamentable... Elle serait arrêtée aux premiers pas. Faire une traversée de treize jours... Aux premiers coups de l'élice, elle serait morte. La santé... ah ! si elle avait la santé !...

N'importe, elle était décidée à poursuivre en compagnie de Sublimé cette campagne. Elle serait la tête, le brave garçon, serait le bras. Elle commanderait, il obéirait sans observation. Il serait l'homme, mais elle porterait la culotte.

Sublimé arriva au beau milieu de cet enthousiasme.

— Quand partons-nous, mademoiselle ? demanda-t-il.

— Demain, répondit-elle. Avez-vous fait les acquisitions que je vous ai recommandées ?

— Voici la facture, mademoiselle, tout est dans ma chambre.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 17

LA

FIANÇÉE DE L'ASSASSIN

Par PAUL TIMON

VI

Une femme qui porte culotte

— Il vous appela son neveu.
Aurélien sourit, mais de quel air douloureux !
— Oui... fit-il avec peine, oui, j'étais son neveu... mais comment se méprendre aux intonations de sa voix si douce lorsqu'il me parlait ? Les bontés dont il me comblait s'adressaient-elles au neveu ou au fils ?... Je ne me suis jamais fait illusion à cet égard, mademoiselle... Et je crois que M. Jeuriot était mon père...
— Pourquoi n'avez-vous pas agi carrément avec M. Jeuriot ?... Votre intérêt vous y engageait...
— Je n'ai jamais songé à mon intérêt, mademoiselle ; d'ailleurs, ce sont de simples suppositions ; je n'avais aucune base sérieuse pour accuser ici une conviction complète. Celui à qui je dois le jour n'ayant pas jugé opportun de songer à mon avenir, je n'ai pas cru devoir y penser moi-même.
Un silence se fit.
Brusquement, Mlle Pimponneau demanda au jeune homme :
— Qu'allez-vous devenir ?
— Je ne suis aujourd'hui rien de moins qu'hier. Professeur à l'institution Harouel, de Juvisy, j'y trouve une nourriture suffisante pour ne pas mourir de faim et 1,200 par an. Je m'en contenterai philosophique-

ment. C'est tout ce à quoi peut prétendre un enfant né du hasard.

Amèrement il ajouta :

— Ah ! l'horrible chose que l'homme ! Je suis l'enfant du hasard. Sporaden, comme dit Hérodote. Ah ! les hommes assez lâches pour jeter sur le pavé un être qui n'a jamais demandé à venir au monde... Ils font des lois... On dit qu'ils font des lois... Quand donc régleront-ils la débauche de la paternité. Sporaden... Sporaden... Bah ! la fortune me sourira peut-être sans que je coure derrière son char pour tâcher de l'attraper. Je ne m'occupe nullement d'argent et je ne suis pas désillusionné par la mort de mon oncle... Je n'avais jamais compté sur son héritage.

— Avait-il de la fortune... ou quelque fortune ?
— M. Jeuriot, à mon sens, devait posséder environ de 130 à 140.000 francs, en sus de sa pharmacie...
— Qui n'allait pas bien.

— C'est possible, car mon oncle était fort occupé au dehors.
— Que savez-vous de sa manie de paperasses et de dossiers.

— Ce que tout le monde sait... Il croyait être appelé à une riche succession ?

— Vous fit-il à cet égard, quelques confidences ?

— Jamais. De temps à autre seulement il prononçait des phrases coupées... comme quelqu'un qui a une idée fixe... Un soir, à dîner, entre le gigot et la purée de pommes de terre et la salade, il me dit gaiement : Aurélien, tu seras riche, tu seras riche !

Ces mots me semblèrent ni plus ni moins extraordinaires que tous les autres. Je pensai que mon oncle poursuivait des chimères.

Je ne tins donc aucun compte de ses demi-aveux. Je souhaitai à mon oncle bonne chance et je retournai chez Harouel.

— M. Jeuriot avait-il des parents ?

— Oui. J'ignore quel degré de parenté existait entre eux et lui. Ce sont ces gens indifférents que vous

avez vu tout à l'heure.

— Qui recevait-il ?

— Personne, si ce n'est des tripoteurs de deniers. Je me permis de lui en faire une fois l'observation.

Il s'en fâcha en me conseillant de ne plus recommencer... Il savait, disait-il, ce qu'il avait à faire.

— Vous souviendriez-vous d'une de ces personnes ?

— Non, mademoiselle.

— Cherchez. Je vous en prie.

Aurélien réfléchit quelques secondes. Tout à coup il se frappa le front.

— Ah ! fit-il... Il me semble avoir vu dans l'officine, il y a de cela six mois, un certain Brow... Browthol... Je ne puis me rappeler exactement son nom.

— Que venait faire ce Browthol... ?

— C'est ici que vous m'embarrassez, mademoiselle. Mon oncle me dit simplement qu'il s'agissait pour lui d'un héritage à recueillir à New-York. Je sais qu'il se préparait à partir pour l'Amérique, lorsqu'il reçut un télégramme l'informant qu'il avait été la dupe d'un vulgaire chevalier d'industrie ayant tenté de lui escroquer des honoraires à propos d'une succession imaginaire.

Il me souvient que M. Jeuriot prononçait souvent ces mots : Marchenoy... Je voudrais savoir ou se trouve ce Marchenoy... Un soir, Sublimé aperçut M. Jeuriot lisant attentivement une pièce sur papier timbré étranger, je crois, du papier américain. Il ne cessait de prononcer ce mot : « Marchenoy... Marchenoy... » C'est tout ce que je pourrai vous apprendre, mademoiselle. Ce sont là de bien faibles indices et je doute qu'ils soient suffisants pour vous aider à découvrir l'assassin de mon malheureux oncle et de Philippine Rueil.

— Peut-être... machonna Mlle Pimponneau.

— Ah ! s'écria Aurélien, je bénirai la main qui livrera le criminel à la justice.

Ils revinrent à Paris.

Tandis que le jeune homme retournait à Juvisy, Mlle Pimponneau montait chez elle.

Assise devant une petite table encombrée de papier

par le *Times*, qui caractérisent très justement la situation de la France à Madagascar.

« Il est vraisemblable, dit le *Times*, que le sort de l'île n'intéresse aucune puissance et la conduite des Malgaches pendant la récente campagne a découragé même ceux qui auraient pu éprouver quelque sympathie pour eux.

» Le seul obstacle contre l'annexion était un scrupule du général Duchesne et de M. Ranchot, et il n'y a aucune difficulté pour le dissiper. L'indépendance de Madagascar n'est donc plus qu'une simple fiction. La reine qui a reconnu et accepté le protectorat, a été maintenue sur le trône parce qu'il eût été nécessaire, sans cela, de soumettre l'île entière.

» Le côté sérieux de ce nouvel état de choses est manifestement la rupture de tous les traités de commerce en vigueur et l'introduction du régime douanier qu'il plaira à la France d'appliquer. Des négociations directes avec les puissances applaniront sans doute toutes les difficultés.

» En ses vingt-cinq années d'existence, la République française a développé son domaine colonial plus que la monarchie ne l'avait fait en plusieurs siècles. Elle a conquis la Tunisie, le Tonkin et Madagascar; c'est à la France instruite par l'expérience, d'en tirer un excellent parti.

» La dernière conquête a l'avantage de ne gêner personne; elle n'a pas de voisins gênants et son action peut s'exercer en pleine liberté.

» Peut-être les derniers incidents qui se sont produits au Vénézuëla et au Transvaal ne sont-ils pas étrangers au changement de ton de la presse anglaise. Nous en trouverions volontiers la preuve dans les paroles prononcées par M. Joseph Chamberlain, ministre des colonies, — l'homme le plus populaire de la Grande-Bretagne à l'heure actuelle et dont le télégraphe vient de nous transmettre un résumé des plus significatifs, notamment en ce qui concerne le refroidissement produit dans les relations anglo-allemandes par la lettre de l'Empereur Guillaume.

» Il y a quelques semaines, a dit M. Chamberlain, nous avons été étonnés tout d'un coup par une manifestation extraordinaire d'hostilité de la part de l'Allemagne, manifestation d'autant plus surprenante qu'elle était entièrement inattendue et faite sans provocation aucune. Cette hostilité est en train de disparaître peu à peu et semble ne pas avoir laissé d'autre trace qu'un léger accroissement dans la violence des attaques de la presse allemande. Toutefois, cela nous a amenés à augmenter nos ressources défensives.

» En ce qui concerne la convention du Siam, nous avons fait preuve d'un tel esprit de conciliation que ce fait a été apprécié par tous les hommes d'Etat français; seuls, quelques écrivains dénués d'autorité ont mal accueilli cette convention.

» Dans les questions du Vénézuëla il me semble qu'un malentendu existe, aussi bien aux Etats-Unis qu'en Angleterre. Le peuple anglais ne conteste aucunement la doctrine de Monroe et ne désire pas un pouce de territoire américain en dehors de ce qui lui appartient déjà de droit.

» La situation en Arménie est toujours un danger et une honte pour l'Europe. Les représentations de l'Angleterre ont été infructueuses, parce que l'appui lui a fait défaut.

» Les lamentables événements du Transvaal n'ont pas interrompu le développement des bons

rapports entre les races hollandaise et anglaise dans l'Afrique du Sud. Je crois qu'une politique prudente réussira à remédier aux griefs des nitlanders sans mettre en danger l'indépendance de la République transvaalienne.

Malgré l'appréciation du ministre anglais, faudrait-il, en ce qui concerne l'Arménie considérer comme l'indice d'une détente le fait suivant? Le patriarcat Arménien a été informé par le ministre turc des travaux publics d'une donation de 400 livres turques que le sultan désirait lui faire à l'occasion du nouvel an. Mgr Izmirlian a répondu à cette communication officielle, la première qu'il ait reçue de la Porte depuis longtemps, en exprimant tous ses remerciements à l'adresse d'Abdul Amid.

INFORMATIONS

M. Eélix Faure à Tours

Malgré toutes les affirmations contraires, on persiste à considérer comme certain que le président de la République ira à Tours le 12 avril prochain, poser la première pierre de l'hôtel de ville.

En Autriche

On télégraphie de Vienne qu'au bal qui a eu lieu samedi à l'hôtel de ville, l'empereur d'Autriche a fait son entrée dans la salle de danse ayant à son bras Mme Lozé, tandis que M. Lozé donnait le bras à la comtesse Badeni, femme du premier ministre autrichien. Le bal a été très brillant.

M. de Behaine

Le *Figaro* croit pouvoir affirmer que c'est sur M. Cambon, gouverneur de l'Algérie, que s'est arrêté le choix de M. Berthelot pour succéder à M. Lefebvre de Behaine, en qualité d'ambassadeur près du Vatican.

L'évacuation de l'Egypte

Le Caire, 27 janvier.

Le mouvement en faveur des négociations pour l'évacuation de l'Egypte s'accroît. La presse locale exprime la confiance que la France et l'Europe sauront profiter de l'occasion unique qui se présente actuellement, pour régler la question d'Egypte.

Le recensement de 1896

La date à laquelle aura lieu le recensement est aujourd'hui fixée; c'est le dimanche 29 mars.

Le questionnaire ne sera pas le même que celui qui a servi de base au dernier dénombrement. Il sera plus développé en ce qui regarde les professions et permettra de recueillir toutes les données et renseignements qu'exige aujourd'hui l'étude des questions ouvrières.

Au sujet de la date fixée, faisons remarquer que le dernier recensement eut lieu le 12 avril. Il semble qu'il aurait été plus logique de choisir cette année, pour procéder à la même opération, la même date du 12 avril, qui coïncide également avec un dimanche.

Pourquoi donc, demandera-t-on, l'administration s'est-elle crue obligée d'avancer de deux grandes semaines les opérations du dénombrement.

posée entre tous les personnages de notre récit.

On était à déjeuner.

Qui a dit que les criminels ne mangent point?

A en juger par l'appétit de M. de la Jaune, de Souchet et de miss Edwige, cet aphorisme peut être taxé de faux.

Mais si M. de la Jaune pérorait beaucoup, pendant qu'il se gavait de nourriture, Souchet conservait le silence commandé par la stricte prudence.

— Alors, dit le député, vous avez juré, Laurent de ne plus parler. Savez-vous que vous êtes un convive peu agréable? M'écoutez-vous seulement?

Souchet ne prit point garde à cette observation.

M. de la Jaune dit à sa fille:

— Tu seras peut-être plus heureuse que moi... Prie donc ton fiancé de nous honorer de son éloquence.

Et la chère enfant, de sa voix d'ange:

— Voyons, Laurent... soyez gentil... Mon père vous parle... Qu'avez-vous donc, mon ami, pour vous taire ainsi?

A cette question, Souchet répondit:

— Mais rien, Ida, rien du tout. Je vous demande bien à tous pardon de mon mutisme. Je songe...

—... Aux gendarmes? fit l'enfant d'une voix enjouée.

Cette plaisanterie eut pour tout résultat de donner le frisson à Souchet.

Miss Edwige vint à la rescousse:

— Pour avoir peur des gendarmes, dit-elle, il faudrait avoir commis un crime... or, Laurent a pour toute faute sur la conscience tout simplement de n'avoir pas satisfait à la loi du recrutement... Pêché véniel... En supposant qu'il soit pris...

Elle s'interrompit pour boire quelques gorgées de café, puis, enfonçant le fer plus avant dans la plaie, elle continua:

— En supposant qu'il soit pris... Mais il ne sera pas arrêté, chère petite, soit tranquille à cet égard. Nous le garderons bien; c'est un devoir pour nous. Nous ne

Le fait est qu'elle a obéi à des considérations assez curieuses. Il est de règle de choisir pour le recensement une époque qui assure au chiffre de la population résidente des conditions normales de stabilité. Or, cette époque a pour dernier terme le jour de Pâques. En effet, c'est immédiatement après cette fête que se produisent en certains départements de nombreuses émigrations temporaires. Citons, par exemple, le cas des cinquante ou soixante mille maçons qui quittent la Creuse à ce moment de l'année. En quelques circonscriptions électorales comme celles d'Aubusson et de Guéret, l'absence momentanée des émigrants suffirait à faire modifier le chiffre de la représentation de ce département à la Chambre des députés.

La fête de Pâques étant célébrée cette année le 5 avril, il n'a donc pas été possible de fixer le dénombrement au 12 du même mois.

C'est donc la date du 29 mars qui a été définitivement adoptée.

Mouvement préfectoral

Un nouveau mouvement administratif, en préparation depuis quelque temps déjà au ministère de l'intérieur paraîtra ces jours-ci à l'*Officiel*.

Gènes contre Marseille

Du Soleil:

On se préoccupe beaucoup à Marseille du projet de percement du Simplon, qui sera exécuté dans quelques années, et il y a quelques jours M. Féraud, président de la Chambre de commerce de Marseille, insistait auprès de la commission chargée d'examiner le projet relatif au canal de Marseille au Rhône, pour obtenir une prompt solution de la question.

Le canal de Marseille au Rhône peut seul, en effet, permettre à notre grand port de commerce méditerranéen de lutter contre la concurrence de Gènes quand la nouvelle voie ouverte par le Simplon aura mis le port de Gènes à 418 kilomètres de Lausanne, tandis que le port de Marseille est à 513 kilomètres soit près de 100 kilomètres de plus.

Autant l'ouverture du Simplon est avantageuse pour la Suisse et l'Italie, autant elle est désavantageuse pour la France, car d'abord les produits italiens pourront venir faire concurrence aux produits français sur les marchés de la Suisse occidentale, ensuite le port de Gènes aura sur Marseille l'avantage de la réduction de la distance jusqu'aux portes de Genève.

MADAGASCAR

Dès que M. Laroche, résident général à Madagascar, aura envoyé ses propositions, le gouvernement statuera sur la constitution définitive du corps d'occupation.

En attendant, le général Duchesne, avant de s'embarquer, a réglé provisoirement l'organisation des états-majors et des divers services.

La prévôté est répartie ainsi qu'il suit: à Tananarive, 1 officier supérieur, 1 capitaine, 11 gendarmes à cheval, dont 2 gradés, et 6 gendarmes à pied, dont 3 gradés; à Majunga, 5 gendarmes à pied, dont un gradé.

On voit que le commandement dispose de 22 gendarmes, officiers compris. C'est absolument insuffisant; il est très probable que l'on créera à Madagascar une compagnie de gendarmerie co-

pouvons oublier que c'est pour nous rendre service qu'il ne s'est pas mis en règle avec les autorités militaires. Il ne faut pas que M. Souchet soit appréhendé, car si ce malheur lui arrivait, on lui administrerait deux ans de prison, sans préjudice de plus forte peine, si les bons juges trouvaient à sa charge d'autres peccadilles...

— Miss..., dit Souchet..., miss, je vous en prie..., cessons cet amusement...

M. de la Jaune souriait méchamment.

Ida, effarée de nouveau, s'était assise auprès du jeune homme, comme pour lui servir de garde du corps.

— Ah! s'écria-t-elle, qu'ils viennent donc vos gendarmes! ils verront si je ne saurai pas défendre mon fiancé...

Miss Edwige fit observer très aimablement qu'elle ne pensait pas un mot de tout ce quelle venait de dire... qu'elle se sentait émue de quelque chose... qu'elle serait désolée de voir un si brave garçon inquiet... Quant à elle Ida, elle lui reprocha de prendre tout au tragique.

Souchet coupa court à ce verbiage.

— M. de la Jaune dit-il d'une voix très posée, vous m'avez promis la main de Mlle Ida. Comptez-vous tenir votre promesse?

— Il est fort heureux que je puisse placer un mot, répondit le député... Je vous ai donné ma parole. Ce mariage aura lieu dès que nous serons à New-York.

— Quand partons-nous? interrogea Souchet d'un ton bref. Je commence à être las d'attendre.

— Monsieur Souchet vous m'étonnez, je vous assure. Si vous êtes si las, pourquoi ne partez-vous pas tout seul? Au fait, que risquez-vous? Je ne vous retiens plus... Partez! et bon voyage!

— Il est dur, répondit l'élève, bien dur de dépendre de votre volonté... Mais il faut que je la subisse... Je la subirai.

Il y était bien forcé, le malheureux. M. de la Jaune le tenait dans ses filets. Tandis que d'un seul mot le député pouvait faire coffrer l'élève, que pouvait ce dernier

loniale, dont les brigades occuperont Tananarive, Suberbierville, Majunga, Tamatave, et Diego-Suarez. Le chef d'escadron commandant et le trésorier de la compagnie résideront à Tananarive.

L'avenir de Madagascar

M. Wolf vient de publier dans un journal allemand, le *Tageblatt*, de Berlin, une intéressante étude sur l'avenir de Madagascar.

« De Suberbierville aux frontières de l'Imérina dit-il, le pays se prête admirablement à l'élevage des bêtes à cornes et on trouve dans les montagnes des pâturages pour d'innombrables troupeaux de moutons. La France pourrait tirer de Madagascar toute sa provision de laine qui lui vient actuellement du Cap et de l'Australie. La café, le cacao y poussent à foison.

« C'est un admirable et merveilleux pays avec une zone froide, une zone tempérée et une zone chaude, et tous les produits de la terre y poussent et prospèrent; il n'est pas d'autre où, comme à Madagascar, à côté des bananiers et des manguiers croissent les pommiers et les fraisiers, où, comme au marché de Tananarive, on ait le choix entre les pommes de terre d'Europe et les patates douces des tropiques. »

M. Wolf dit que Madagascar est d'une valeur inappréciable pour la France.

« L'île est difficilement attaquable, malgré son étendue. La France y trouvera de la houille et des ports pour abriter tous les vaisseaux de sa flotte. En cas de guerre, on ne sera jamais embarrasé, car le pays fournit à tous les besoins: vivres, chauffage, minerais. C'est pourquoi Madagascar est appelé à jouer un grand rôle le jour du grand règlement des comptes internationaux. »

* * *

Marseille, 26 janvier.

Le gouvernement vient d'affréter le steamer *Vercingétorix* pour transporter de Dakar à Tananarive et Majunga, 480 sénégalais dont 100 femmes et autant d'enfants. A Marseille cet affrété prendra une vingtaine d'officiers et se dirigera vers Madagascar en passant par le cap de Bonne-Espérance, ainsi qu'il l'avait fait précédemment, pour le transport des troupes provenant du Dahomey et qui firent partie du corps expéditionnaire.

Le départ du *Vercingétorix* aura lieu mercredi ou jeudi. Une dizaine de wagons contenant en tout cent caisses remplies de monnaies françaises d'argent à raison de cinq mille francs par caisse, sont arrivés en gare de Saint-Charles. Ces caisses vont être embarquées à destination de Madagascar, pour faire face aux premières dépenses d'administration et d'occupation militaire.

Au moment où le délégué des finances venait reconnaître l'envoi, on s'est aperçu qu'il manquait une caisse. On a fouillé soigneusement dans les environs et on a découvert le colis dissimulé sous un tas de fumier. L'employé chargé de surveiller le convoi a été mis en état d'arrestation sous l'inculpation de tentative de vol.

Emule de madame Furtado-Heine

L'exemple de Mme Heine, offrant aux officiers français une résidence superbe pour aider les malades à compléter leur convalescence, vient d'être imité par un Russe très riche, M. Krona, qui vient de faire donation au gouvernement russe de l'hôtel de l'Elysée, situé promenade des Anglais, auprès de la villa Heine pour servir de

contre un homme couvert par l'inviolabilité parlementaire? Le dénoncer comme complice? Qui croirait le myrmidon accusant l'homme protégé du pouvoir? Quelles pièces Souchet prouverait-il la complicité de M. de la Jaune? Souchet n'était-il pas désarmé?

Oui! pour le moment. Il n'y avait qu'à se soumettre et passer par toutes les exigences de son hôte.

Morbleu! c'était bien ainsi que l'entendait M. de la Jaune, qui reprit solennellement:

— Je vous ai tous réunis ce matin pour vous faire part de mes décisions. Mes enfants, l'heure est grave pour moi. Mes affaires...

— Allons, bon! s'écria Ida, père va nous parler d'affaires encore une fois!

— En effet, mon enfant, nous sommes ici pour cela. Tu as dix-huit ans, c'est l'âge où la jeune fille devient une femme, tâche de m'écouter sérieusement, sans me trouver ennuyeux. N'oublie pas que si je travaille c'est pour toi... c'est pour vous deux, Ida et Laurent...

Ida ne put y tenir; à ces paroles pleines d'espérance et de joie, elle sauta au cou de son père et l'embrassa follement:

— Dieu! que je t'aime, mon bon père, Tiens! laisse-moi te le dire encore, je t'aime... Je t'aime... Je t'aime.

— Aime un peu miss Edwige, répliqua tendrement M. de la Jaune, car elle s'associe à toutes mes pensées, elle est de moitié dans tous mes desseins...

Ida prit un air grave, et loin de témoigner à miss Edwige un peu de la sympathie que lui demandait son père, elle la regarda d'un œil soupçonneux, M. de la Jaune s'en aperçut.

(A suivre)

— Asseyez-vous là. Nous allons déjeuner. Versez-moi auparavant un verre de Bordeaux au quinquina.

Pendant qu'elle se médicamentait, Sublimé dévora toute la nourriture.

Mlle Pimponneau le contemplant.

— Décidément, il me plat ce garçon-là, pensait-elle.

VII

Répétition de famille

Quelques jours s'étaient écoulés depuis l'assassinat. La police faisait son possible pour mettre la main sur le coupable, et déjà, pour marquer son impuissance, laissait publier dans les journaux que le meurtrier s'était suicidé.

Moyen très commode de gagner du temps et d'ouvrir la porte au hasard, lequel on le sait, est le plus précieux auxiliaire de la Sûreté.

Souchet s'était décidé à descendre de sa retraite. Depuis quarante-huit heures, il voyait librement et sans contrainte les habitants de la maison Clarence.

Les repas se prenaient en commun.

Rien, dans l'attitude des uns et des autres, n'indiquait la moindre préoccupation.

Chacun affectait l'indifférence.

Et cependant, à scruter la conscience de tous, à des degrés différents, quelle passion!

Miss Edwige avait pris une allure très posée. Par ses attentions à l'égard d'Ida et de Souchet elle semblait vouloir se faire pardonner la scène du grenier.

Mais Souchet, mordu au cœur par l'amour, ne se laissait pas tromper par l'hypocrisie de cette allure. *In petto*, il ménageait à l'intrigante une de ces punitions... Mais passons...

Quant à Ida, elle suivait les conseils de son fiancé en conservant pour miss Edwige et son père une apparente déférence.

Une excessive réserve, en résumé, semblait s'être im-

résidence aux officiers russes, qui auraient besoin du climat de Nice pour refaire leur santé.

Les Italiens en Abyssinie

On mande d'Adah-Agamus le 26 janvier. On attend avec impatience l'arrivée ici de la colonne Galliano.

Selon un informateur, la colonne se serait reposée hier à Dongolo; selon un autre, elle se serait reposée plus au delà.

Les informateurs rapportent que Mélénik a ordonné aux régions du Haramat, du Gheralta et du Temben de payer le tribut de guerre.

Il aurait aussi donné l'ordre de déblayer la route vers Sokota dans l'éventualité d'une retraite.

Les chefs tigrins se montrent mécontents qu'on ait laissé sortir librement le bataillon de Makallé. Quelques-uns d'entre eux l'expliquent par la supposition que les italiens ont promis d'évacuer Agamé.

Adem, 26 janvier.

La chute de Makallé a produit une grande agitation à Massauah. On craint que les conditions avantageuses accordées au colonel Galliano par Mélénik ne provoquent des troubles dans le Tigre.

On écrit que beaucoup de mulets sont morts faute de nourriture sur toute la côte italienne. Le choléra est à Assab.

Tout est calme sur la côte française.

Rome, 26 octobre.

Le conseil des ministres s'est réuni à trois heures, et, après une courte discussion, a décidé de laisser pleins pouvoirs à M. Crispi pour les instructions à transmettre au général Baratieri pour négocier la paix sur les bases suivantes :

- 1° Protectorat italien en Abyssinie ;
- 2° Jession à l'Italie des territoires occupés avant le combat d'Amba-Alaghi.

On considère que ces conditions ne seront pas acceptées par Ménélik; la continuation de la guerre doit être considérée comme certaine. Le général Ellena quittera Rome demain, il s'embarquera mercredi soir à Naples.

La Croix Rouge a demandé au gouvernement si on devait continuer à préparer des envois de secours en Afrique, le gouvernement a répondu de continuer.

Rome, 28 janvier.

Makallé a été évacué par le lieutenant colonel Galliano le 23 janvier. Toute la garnison le suivait avec ses armes, ses munitions de guerre, ses blessés, ses bagages.

Le ras Makonnen avait fourni 300 mulets pour le transport des blessés et des bagages.

L'insurrection Cubaine

Madrid, 26 janvier.

Une dépêche de la Havane au *Liberal* annonce qu'une bande d'insurgés a attaqué le village de Babanilla, dans la province de Matanzas. Les rebelles ont incendié treize maisons et la station du chemin de fer.

Les gendarmes ont fait une héroïque résistance.

Les insurgés ont eu dix-sept morts et les Espagnols cinq blessés.

Les rebelles ont incendié le village de Camanaca, dans la province de Matanzas.

Le chef insurgé Fructuoso Miranda a été tué dans une rencontre qui a eu lieu à Cangrejos (Matanzas).

Un télégramme officiel de la Havane confirme que les dernières rencontres ont été favorables aux Espagnols.

Suivant des prisonniers faits à l'ennemi, Maximo Gomez serait blessé à la jambe.

La République Cubaine

Paris, 26 janvier.

Nous empruntons à la *République Cubaine*, la liste des membres du gouvernement provisoire de la République Cubaine :

Président : Salvador Cisneros Betancourt, marquis de Santa-Lucia.

Vice-président : Bartolomé Maso.

Secrétaires : de la guerre, Carlos Roloff; finances, Severo Pina; intérieur, Santiago Garcia Canizares; affaires étrangères, Rafael Portuondo.

Sous-secrétaires : guerre, Mario Menocal; finances, Joaquin Castillo; intérieur, Carlo Du Bois; affaires étrangères, docteur Fermi-Valdés-Dominguez.

Délégué plénipotentiaire : Agent général de la République à l'étranger, Tomas Estrada-Palma, 66, Broadway, New-York.

Trésorier : Benjamin Guerra, 192, Water St.

Secrétaire : Gonzalo de Quesada.

Sous-délégué à Paris : docteur R. E. Betances, 6 bis, rue de Châteaudun.

Un anarchiste espagnol

La police de Bordeaux a arrêté et incarcéré, en attendant son transport en Espagne, son pays d'origine, un anarchiste nommé Louis Martinez, surveillé depuis un certain temps.

Martinez a avoué être un fervent anarchiste.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

M. Gustave Larroumet

La *Revue illustrée* publie une intéressante notice sur un Quercynois des plus distingués, M. Gustave Larroumet, directeur honoraire des Beaux-Arts. Laissant de côté ce qui a trait au conférencier, à l'écrivain et au publiciste, suffisamment connus de tous ceux qui suivent le mouvement littéraire contemporain, nous ne relevons dans la revue parisienne que les détails relatifs au Larroumet le moins connu, celui qui, avant de faire sa trouée parmi les célébrités du jour, avait débuté dans la vie en accomplissant un acte de patriotisme.

Il nous suffira de citer :

« En 1870, Gustave Larroumet s'engagea dans un régiment de dragons. Il avait dix-sept ans. C'est ainsi qu'il avait risqué sa peau sous les balles ennemies et fait le coup de sabre comme un vétéran. Puis, comme on demandait des volontaires pour une colonne volante, il avait rendu ses galons et fait le coup de feu aux francs-tireurs. La guerre terminée, il était rentré chez lui, fourbu, traînant la jambe, et les médecins, inquiets, l'avaient exilé dans le Midi, il était allé à Aix pour se refaire la santé au bon soleil.

« A peine installé dans sa chambre d'hôtel, Larroumet avait couru prendre ses inscriptions à la Faculté des lettres.

« ... Précisément, la ville d'Aix était alors divisée par de très ardentes querelles politiques. Les blancs se battaient contre les rouges, et les républicains rêvaient d'exterminer jusqu'au dernier les partisans du comte de Chambord. Les réunions publiques étaient houleuses, terribles. On s'y apostrophait à coup de gosiers sonores, on s'y cognait ferme à l'occasion. Larroumet fut bientôt un habitué de ces meetings où la jeunesse des écoles jouait un rôle important. Un soir même, au cours d'une discussion orageuse, il lui arriva d'assommer à coups de poing un camarade de la Faculté qui, en sa qualité de légitimiste, ne pensait pas comme lui.

« Bientôt Larroumet fut connu de la ville entière. A la Faculté, il était le meilleur des camarades... Il avait aussi des gamineries originales. Ce futur journaliste s'était pris d'affection pour un canard, un beau canard à reflets modérés, qui payait son maître de retour et le suivait au café des *Deux garçons*, voire à la Faculté des lettres où, remis sous l'amphithéâtre, il interrompait un jour la parole du doyen Bonafous. Gaires — c'était son nom — mourut à la fleur de l'âge, tué par un autre canard, un canard à l'eau-de-vie, qu'un étudiant lui avait offert.

« Nommé maître auxiliaire au collège Bourbon d'Aix, Larroumet prépare la licence ès lettres. Il est reçu à la fin de l'année.

« Appelé aussitôt à la chaire de rhétorique de ce même collège, il prononce, lors de la distribution des prix, un éblouissant discours qui met la ville d'Aix en révolution. Tout éperonné dans sa robe neuve, comme si la botte éperonnée lui eût encore sonné au talon, il parle devant les autorités de la sous-préfecture. Ah ! Ce fut une fameuse journée. On en parle encore là-bas avec enthousiasme quand son nom, maintenant célèbre, paraît dans les journaux du pays. On n'a pas oublié le jeune professeur, presque imberbe, qui avait pris pour devise de sa harangue ces mots du vieux Caton résumant la race gauloise : *Rem militarem argutè loqui*.

« Parti pour Paris, Larroumet obtenait, en deux ans, coup sur coup, ses deux agrégations de grammaire et de lettres.

C'est dès ce moment qu'il arrivait à la notoriété grâce à un travail opiniâtre, à son intelligence et à un rare talent de conférencier.

En résumé, de la notice que M. Formentin consacre à M. Larroumet, il résulte que cet éminent Quercynois a été, dès son adolescence, un patriote, un républicain et un travailleur.

Il n'y a donc pas lieu d'être surpris que son nom soit l'un des plus chers à son pays d'origine.

Le Concert de l'« Orphéon »

C'est avec un plaisir extrême que nous constatons le succès du grand concert donné dimanche par l'*Orphéon*.

Non pas un succès de caisse, mais un succès d'organisation et d'exécution très artistique.

La *Musique du 7^e*, brillamment dirigée par un artiste consommé M. Michel, a une fois de plus affirmé ses hautes qualités d'interprétation et de sentiment musical qui en font une des meilleures de nos régiments de ligne.

Quant à l'*Orphéon*, il se perfectionne de plus en plus sous la direction impeccable de son excellent directeur, M. Lacoste.

Restons encore un peu dans la musique pure pour louer les quintettes si délicats et si bien joués par quelques amateurs, qui dameraient le pion à pas mal d'artistes, et arrivons aux chanteurs.

Mme Marie Léry, notre charmante compatriote, a dit avec un goût parfait *le Bravo, Gillette de Narbonne*, etc.

La toute gracieuse Mlle Bach, fraîche émoulue du Conservatoire, s'est fait applaudir à outrance dans plusieurs œuvres difficiles et rendues avec une voix pleine de promesses.

M. Frécheville aborde sans sourciller les grands morceaux. Donizetti l'attire, que voulez-vous !

A l'avouer humblement, nous préférons M. L. dans ses romances naïves, dites avec un art et un goût infini qui charment et émeuvent l'auditoire. Tous nos compliments.

Une dame qui a du mérite c'est M^{me} L... qui dans le rôle ingrat d'accompagnatrice a tenu le piano avec une maestria digne des plus grands éloges et qui n'a pas peu contribué au succès de la soirée.

La partie comique était représentée par le petit Alexandre, très connu à Paris et à Toulouse. Quelle verve ! Il fallait voir et entendre, car ce satané petit homme est doué d'une voix superbe.

M^{me} sa femme était encore plus endiablée que lui et ses chansonnettes mériteraient bien la férule, si, outre le talent qu'elle y mettait, elle n'avait encore le mérite du désintéressement. Elle chantait pour les pauvres et ses gaudrioles lui sont pardonnées en faveur de ce but louable.

Bravo MM. les organisateurs du grand concert ! Vous avez fait beau cette fois, et chacun s'empresse de vous en féliciter.

Nous avons dit en commençant que la recette qui était destinée aux pauvres, avait été désastreuse. A qui la faute ? A la municipalité, qui autorise l'ouverture de ménageries sur nos cours publics, à l'heure même des fêtes de charité.

Listes électorales

Nous ne saurions trop rappeler aux électeurs qu'ils ont seulement jusqu'au 4 février inclus, pour réclamer à la Mairie leur inscription sur les listes électorales.

Passé ce délai, les électeurs qui auront omis de faire les diligences nécessaires, ne pourront plus être inscrits, et partant, ne seront pas admis à prendre part aux votes, qui seront émis pendant l'année 1896 et les trois premiers mois de l'année 1897.

Examen

Les épreuves écrites de l'examen du certificat d'aptitude à l'inspection primaire et à la direction des écoles normales, fixées aux 17 et 18 février, sont reportées aux 20 et 21 février.

Nomination

M. Gauthier, chef de section de la compagnie d'Orléans à Cahors, vient d'être nommé inspecteur. Toutes nos félicitations.

Tirage au sort

Les opérations du tirage au sort pour le canton Sud de Cahors, auront lieu samedi prochain 1^{er} février, à neuf heures du matin, à la mairie. Soixante-huit jeunes gens y prendront part, dont 42 de Cahors, 14 d'Arcambal, 9 du Montat et 3 de Trespoux-Rassiels.

La commune de Labastide-Marnhac ne fournira, cette année, aucun conscrit.

Postes et télégraphes

Sur la proposition de M. le directeur des postes et télégraphes du département, M. le préfet du Lot vient de nommer MM Antoine-Basile Ouanesil, facteur des postes local n° 1, à Luzech, et Frauciel, facteur rural, à Cajarc.

Ces nominations auront leur effet à partir du 1^{er} février prochain.

La Scarlatine

Quelques cas assez graves de fièvre scarlatine se sont produits dans notre ville. Un élève interne au pensionnat Saint-Gabriel, vient de mourir à la suite de cette épidémie.

A la caserne Bessières, où également l'épidémie a fait son apparition, des mesures exceptionnelles de salubrité ont été prises pour enrayer la maladie.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 6 janvier 1896

Présidence de M. l'abbé Gary, président semestriel.

M. le secrétaire général dépose les publications reçues.

M. le président lit l'allocution suivante :

« Messieurs, » En prenant place au fauteuil de la présidence, j'éprouve le besoin de vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait. Je l'apprécie comme il convient; j'apprécie surtout votre sympathie, dont vous m'avez donné tant de preuves, depuis dix ans que je suis au milieu de vous.

« Si j'ai pu, comme secrétaire, rendre quelques services à la Société des études, vous me récompensez généreusement en me choisissant pour président vos séances.

« J'ai vu à l'œuvre nos distingués prédécesseurs et, en particulier vos deux derniers présidents semestriels; je m'efforcerai de marcher sur leurs traces et d'imiter surtout leur impartialité et leur courtoisie.

« Nos réunions hebdomadaires seront, comme par le passé, vraiment fraternelles.

« Vous rendrez facile la tâche de votre président : il n'aura jamais besoin de faire appel au règlement pour interrompre soit une lecture, soit une discussion pouvant gêner ou diviser. Nos séances ne cesseront pas d'offrir le charme que votre secrétaire général se plaisait à signaler, naguère, dans son rapport de fin d'année.

« Si l'on connaissait davantage, au dehors, le bon esprit qui anime notre compagnie, nul doute, Messieurs, qu'elle ne recrutât un plus grand nombre de membres résidents ou correspondants.

« Notre ville et notre département ne sont pas plus que d'autres pauvres en hommes, je ne dirais pas savants, mais studieux, intelligents et passionnés pour tout ce qui intéresse notre région au point de vue littéraire, scientifique et artistique. Qu'ils viennent à nous ces hommes, les jeunes surtout; ils trouveront ici le meilleur accueil, des matériaux pour leurs recherches, des aides pour leurs travaux; leur concours contribuera à rendre de plus en plus prospère notre Société, dont personne ne conteste aujourd'hui les chances de durée, ni l'utilité au point de vue de l'archéologie et de l'histoire locales. »

Les loups dans le Lot

Les loups ont fait une nouvelle apparition sur le territoire de la commune de Léobard; à plusieurs reprises ils ont enlevé de jeunes moutons aux bergers épouvantés.

Samedi, une jeune fille nommée Bonnot et deux de ses compagnes eurent toutes les peines du monde à empêcher un de ces carnassiers de leur voler un petit agneau; elles rentrèrent à la hâte chez leurs parents toutes tremblantes.

Des chiens ont également disparu; un de ces derniers a été pris près de la maison de son maître; celui-ci eut beau crier, menacer; le loup tenait sa proie et s'enfuit sans la lâcher.

La population inquiète attend impatiemment la décision de l'administration pour que de nombreuses battues soient ordonnées, car presque chaque jour on signale sur un point ou sur un autre de nouvelles victimes.

Que de bruit pour un monocle

Dans une ville du Centre qui possède deux régiments de cavalerie, le lieutenant X... s'était vu interdire formellement l'usage du monocle sous l'uniforme, par un colonel qui ne badine pas avec l'ordonnance.

Naturellement, il se soumit. Mais, ces jours derniers, le lieutenant changea de régiment, tout en restant dans la même garnison, et se remit à porter fièrement monocle, avec la tolérance de son nouveau colonel, qui ne déteste pas le chic dans son régiment.

Voilà où l'affaire se corse. L'ancien colonel, ayant rencontré dans la rue le lieutenant de X..., son carreau vissé sous le képi Saumur, lui infligea deux jours d'arrêts, d'où protestation du colonel actuel qui en sa qualité de chef de corps, revendique le droit d'être seul juge de la tenue de ses officiers. L'affaire, portée successivement devant le général de brigade, puis devant le commandant du corps d'armée, n'a pas encore de solution. On attend à cet égard une décision du ministre de la guerre.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 30 janvier et 2 février

De 3 à 4 heures

Richard Wallace (P. R.)	Sellenick.
Quintetti du Barbier de Séville	Rossini.
Rigoletto (Fantaisie)	Verdi.
Les 28 Jours de Clairette (Polka)	Roger.

THÉÂTRE DE CAHORS

Dimanche 2 février 1896

LES FILLES DE MARIUS

Pièce en trois actes, par Pierre BERNIER

UN CAMBRIOLEUR

Pièce en un acte, de Pierre BERNIER

Bourse de Paris

Cours du 28 Janvier 1896

RENTES

3 0/0.....	compt.	102 25
3 0/0 amortissable.....	compt.	100 50
4 1/2 0/0.....	compt.	107 10

LE RÉGULATEUR INCANDESCENT

SYSTÈME FRANÇAIS BREVETÉ S. G. D. G. Lumière Blanche, superbe, par le Gaz 60 0/0 d'ÉCONOMIE

SIÈGE SOCIAL : 41, Rue de Paradis, Paris. SUCCURSALE : Comptoir Central d'Optique, 26, rue Vivienne, et rue Feytaud, 20.

Le nouveau Bœ LE RÉGULATEUR est supérieur à tout ce qui existe. Sa blancheur et son éclat ne dénaturent pas les couleurs; les dorures sont plus belles. — Pas de Fumée. POUVOIR ÉCLAIRANT 7 CARCELS; brûlant 90 à 100 litres. Peu de chaleur. Solidité Exceptionnelle du Manchon. Procédé breveté.

L'ESSAYER c'est L'ADOPTER

Avis Important. — La Compagnie demande des Agents sérieux connaissant l'éclairage pour monopole de la vente et de la pose de son Régulateur Incandescent. — Références sérieuses sont exigées. Ne tenir aucun compte des Intimidations journalières

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Loz, Salles-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les sta-

tions balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Loz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque pé-

riode, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

4^{er} Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Bibliographie

TOUR DU MONDE. — *Nouveau Journal des voyages.* — Sommaire du N° 4. 25 janvier 1895). — 1^o A la Recherche des Négrites, par M. L. Lapique, avec dix gravures d'après des dessins ou photographies, et une carte. — 2^o A Travers le Monde. — Soumission des Îles sous le Vent ; les Cables de Cape Town à Londres ; De l'Océan à la Baltique ; Bibliographie, etc. Sept gravures d'après des dessins ou photographies, et un portrait. — 3^o Conseils aux Voyageurs. Invention utile. — 4^o-5^o Tour du Monde-Guide et Tableaux graphiques. Itinéraires, Horaires des Principales Villes d'Europe vers Nice. — Chaque livraison, 50 cent.

Abonnement : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1208^e livraison (25 janvier 1896). — Fleur de France, par Pierre de Maël. — La France à Madagascar : Les Betsiléos, par Louis Rousselet. — Pourquoi les locomotives ont un sifflet. — Un de plus, par Arthur Dourliac. — Les secrets de la prestidigitacion : une carte compressible, par St-J. de l'Escap. — Chaque numéro : 40 cent.

Illustrations de A. Paris, Myrbach, E. Zier. Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

LA POUPEE MODELE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte

La *Poupée Modèle*, dirigée avec la moralité dont le *Journal des Demoiselles* a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-et-unième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée — Surprises de toute sorte. — Musique.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE


ANNUAIRE

OFFICIEL

DU

DÉPARTEMENT DU LOT

1896



SE TROUVE :

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, A CAHORS

CAHORS

IMPRIMERIE L. LAYTOU, 34, RUE DU LYCÉE

1896

IMPUISSANCE Pitules Spitaels, effet immédiat, sans nuire à la santé. 4 fr. SPITAEELS, pharmacien, Lille. Envoi discret.



MAISON DE CONFIANCE

LA POSE DES DENTS

Le Redressement & toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.

AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste

16 Rue du Maréchal Brune BRIVE (CORRÈZE)

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD BRIVE.

A vendre après décès

Une IMPRIMERIE des plus anciennes, possédant deux journaux républicains, 26^e année d'existence. — Fournisseur de la Préfecture. — Grand annuaire, propriété de la Maison.

On traitera de gré à gré. — S'adresser à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris, aux initiales A. C.

AVIS

Bon cavalier et jockey, bon conducteur très ardent, courageux pour les chevaux, demande place sérieuse.

S'adresser au Bureau du *Journal du Lot*.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

LA

Grande Encyclopédie

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :

BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut. H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique.
 H. DERENBOURG, prof à l'École des langues orientales. E. LEVASSIEUR, de l'Institut, prof au Collège de France.
 A. GIRY, professeur à l'École des chartes. H. MARION, professeur à la Sorbonne.
 GLASSON, de l'Institut, prof à la Faculté de droit. E. MUNTZ, de l'Institut, conservateur de l'École des Beaux-Arts.
 D. L. HAÏN, bibliothécaire de la Faculté de médecine. A. WALTZ, prof à la Faculté des lettres de Bordeaux.

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes, — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 28 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

Broché : 600 fr. Relié : 750 fr.
 Payables : 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant. Demandes Prospectus détaillés aux Éditeurs. Payables : 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant.

H. LAMIRAULT et Cie, 61, rue de Rennes, Paris

DEPOSE



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.